

Date de réception du formulaire	Lieu de dépôt
/ /	

# Demande de Subventions aux Associations Sportives 2023

**Retour avant le Lundi 09 Janvier 2023**

## Identification de votre Association

Nom de l'Association								
Sigle de l'Association								
Adresse du Siège Social				CP			Commune	
Téléphone				Adresse Mail				
Fédération Sportive reconnue								
N° d'Affiliation à la Fédération	N°				Fédération			
N° Déclaration en Préfecture	N°		Date de Déclaration				/ /	
N° SIRET (Obligatoire)	N°							
Commune(s) et Lieu(x) de Pratique								
Coordonnées	Adresse Postale		Téléphone Fixe		Téléphone Portable		Adresse Mail	
Président								
Secrétaire								
Trésorier								
Correspondances adressées à :	Siège Social		Président		Secrétaire		Trésorier	

## Informations et Descriptif de votre Association (merci de joindre votre calendrier de manifestations)

Objet de l'association (activités dispensées)											
Projets et calendrier des manifestations pour 2022-2023	DATES : ACTION :										
	DATES : ACTION :										
	DATES : ACTION :										
	DATES : ACTION :										
Nombre d'Adhérents au 01/01/2023				Nbre d'adhérents Féminins :			Nbre d'adhérents Masculins :				
<b>FOURNIR LE LISTING</b>											
Répartition des Adhérents : effectifs	-6 ANS		6-10 ANS		11-18 ANS		19-30 ANS		31-60 ANS		+60 ANS
Origine des Adhérents : effectifs	Commune siège de l'association		Nbre		Autre(s) Commune(s) de la CC Sud Sarthe		Nbre		Hors CC Sud Sarthe		Nbre
Nombre de Salariés : effectifs	Nbre		Dont nbr. Entraîneurs + Volume Horaire :		Nbre		H		Dont Autres + volume Horaire :		Nbre
Nombre de Bénévoles : effectifs	Nbre		Dont Entraîneurs :		Nbre		Dont Dirigeants :		Nbre		Dont Non Adhérents : Nbre
Cotisation Annuelle par Catégorie (Lister) :											

## Budget Prévisionnel

Ce budget est donné à titre d'exemple. Si vous disposez déjà d'un budget établi et suffisamment détaillé, joignez-le simplement à la demande.

Montant du Compte Courant au : ..... / ..... / ..... €

Montant(s) du ou des Livrets au : ..... / ..... / ..... €

BUDGET PREVISIONNEL 2023 <sup>(1)</sup>			
CHARGES	Montant <sup>(2)</sup>	PRODUITS	Montant <sup>(2)</sup>
<b>60 - Achats</b>		<b>70 - Ventes</b>	
Achats d'études et de prestation de services		Cotisations / Adhésions	
Achats matières et fournitures		Prestations de services	
Autres fournitures		Produit des activités annexes (droits d'entrées, vente de produits..)	
<b>61 - Services extérieurs</b>		<b>74 - Subventions</b>	
Locations mobilières et immobilières		Etat (à détailler)	
Entretien et réparation		Région	
Assurance		Département	
Documentation		CC Sud Sarthe	
Frais de colloques, conférences...		Commune	
Divers		Autres (précisez)	
<b>62 - Autres services extérieurs</b>		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Collectes	
Publicité et publications		Dons/ mécénats	
Déplacements, missions et réceptions		Autres (précisez)	
Frais postaux et de télécommunications			
Services bancaires			
<b>63 - Impôts et taxes</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	
Impôts et taxes sur rémunérations			
Autres impôts et taxes			
<b>64 - Charges de personnel</b>		<b>77 - Produits exceptionnels</b>	
Rémunération du personnel			
Charges sociales			
Autres charges du personnel			
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>		<b>78 - Reprise sur amortissement &amp; provisions</b>	
<b>66 - Charges financières</b>			
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>			
<b>68 - Dotation aux amortissements</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	

<sup>(1)</sup> Seules les rubriques vous concernant / <sup>(2)</sup> ne pas indiquer les centimes d'euros

**ATTENTION : Merci de Joindre le Budget Réalisé en 2022**

## Promotion du Sport pour les Jeunes de -18 ans & Encadrement / Formation

Vos Effectifs <u>pour les -18 ans</u>	Données déjà renseignées en Page 1			
<b>Compétition <u>pour les -18 ans</u></b>				
Votre association engage une ou plusieurs équipes ou un ou plusieurs sportifs <u>de -18 ans</u> en compétition	Oui		Non	
Si OUI	Nbre d'individuel(s)		Nbre d'équipe(s)	
Description / Répartition	Nbre Départemental		Nbre Départemental	
	Nbre Régional		Nbre Régional	
	Nbre Interrégional		Nbre Interrégional	
	Nbre National		Nbre National	
<b>Encadrement <u>pour l'Ensemble de l'Association</u></b> <i>(joindre le listing)</i>	<b>Nombre</b>			
Brevet d'État / Licence STAPS				
Certificat de qualification professionnelle (CQP)				
Diplôme Fédéral				
<i>Ne pas comptabiliser les Éducateurs mis à disposition par les communes et/ou comités départementaux L'encadrement doit être effectif l'année de la demande et joindre une copie des diplômes pour une prise en compte Les documents serviront à effectuer un listing sur les diplômés sportifs sur le territoire</i>				
<b>Réalisation de Formation(s) dans l'année</b> <u>pour l'Ensemble de l'Association</u>	<b>Nombre</b>			
Brevet d'État				
Certificat de Qualification Professionnelle (CQP)				
Brevet Fédéral				
Arbitre, Juge, Secourisme, Formations administratives				
<i>L'association justifie sur l'année, la présence de membre(s) formé(s) ou en cours de formation avec un minimum d'une journée. Joindre copies des Justificatifs</i>				

## Promotion du Sport sur le Territoire : Projets & Actions

Projets & Actions de l'Association	Cocher et				Nbre d'Actions ou Projets
	<i>Joindre une Fiche (annexe)</i>				
<b>Participation à la Vie Sportive du Territoire</b> L'association participe à des actions menées par les Services de la Communauté de Communes Sud Sarthe (Animations Vacances ALSH, Animations Familles ou Intergénérationnelles...) Intervention pour le Service Enfance-Jeunesse (ALSH, Animations Familles (Parentalité, Intergénérationnelles...)) <i>Joindre une fiche Projets &amp; Actions annexée.</i>	OUI		NON		
<b>Organisation de « Projets Sport Santé »</b> La Communauté de Communes porte une attention particulière au développement des actions « Sport Santé ». Si votre association met en place un projet ou des actions autour de cette thématique, <i>Joindre une fiche Projets &amp; Actions annexée.</i>	OUI		NON		
<b>Organisation de Projets / Manifestations Sportives</b> L'association organise un projet sportif d'intérêt communautaire ou une ou plusieurs manifestation(s) d'envergure intercommunale, départementale, régionale ou nationale, <i>Joindre une fiche Projets &amp; Actions annexée.</i>	OUI		NON		
<b>Organisation d'un événement pour l'Anniversaire de l'Association</b> L'association souhaite célébrer l'anniversaire de la création de celle-ci en organisant un événement spécifique, à partir de 10 ans d'existence et tous les 10 ans, <i>Joindre une fiche Projets &amp; Actions annexée.</i>	OUI		NON		

Afin que ces données soient prises en compte, il est impératif de renseigner une fiche « Projets & Actions » par action et/ou projet.

**Documents Administratifs et Pièces Justificatives à nous retourner :**

- Le Formulaire de demande de subvention
- La ou les Fiche(s) « Projets & Actions »
- Le Récépissé de déclaration en Préfecture de l'association (si 1<sup>ère</sup> demande à la CC Sud Sarthe)
- Les Statuts de l'Association (si 1<sup>ère</sup> demande à la CC Sud Sarthe ou changement)
- Le Procès-verbal de la dernière Assemblée Générale
- Le Budget Prévisionnel (Page 2) et le Réalisé de l'année antérieure
- Un RIB pour procéder au virement bancaire (si 1<sup>ère</sup> demande à la CC Sud Sarthe)
- Copie(s) du ou des diplômes
- Copies des attestations de formation
- Listing des adhérents sur l'année en cours

- **Tout dossier incomplet (documents administratifs manquants) ne pourra pas être traité.**
- **Toute pièce justificative manquante fera l'objet d'une absence d'attribution de points sur le critère.**
- **Adresse de retour : Lundi 09 Janvier 2023**

**Siège Social de la Communauté de Communes, 5 rue des écoles 72800 Aubigné Racan**

**Accueil Pôle Intercommunal, Allée de l'ancienne gare 72800 Le Lude**

**Je certifie sur l'honneur, l'exactitude des informations déclarées sur ce formulaire.**

**Date :**

**Le Président de l'association (nom et Signature) :**

**Cadre réservé à l'administration**

<b>Critères d'Attribution</b>	<b>Points cumulés</b>
Accueil des Jeunes <u>-18 ans</u>	
Développement du Sport de Compétition <u>-18 ans</u>	
Qualification de l'Encadrement	
Formations réalisées par les encadrants durant l'année	
Affiliation	
Participation à la vie sportive de la CC Sud Sarthe	
Organisation de Projet « Sport Santé »	
Organisation de Projets Sportifs ou Manifestations Sportives	
Organisation d'un évènement pour l'anniversaire de l'association	
<b>Total</b>	

**Nbre de points cumulés X valeur du point = Montant de la subvention**

**X**

## Fiche Annexe (Projets & Actions)

Remplir une fiche par Projet ou Action, si besoin faire des copies

**Nom de l'Action ou du Projet :**

**Portée du Projet ou de l'Action :** au sein du Club  Intercommunale  Départementale  Régionale  Nationale

**Décrivez en quelques lignes le projet ou l'action** (Dates, Période, Lieu, Durée, Partenaires, etc...) :

### Budget

Dépenses	Montants	Recettes	Montants
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
<b>Total Dépenses</b>	€	<b>Total Recettes</b>	€

## Fiche Annexe (Projets & Actions)

*Remplir une fiche par Projet ou Action, si besoin faire des copies*

<b>Nom de l'Action ou du Projet :</b>
<b>Portée du Projet ou de l'Action :</b> au sein du Club <input type="checkbox"/> Intercommunale <input type="checkbox"/> Départementale <input type="checkbox"/> Régionale <input type="checkbox"/> Nationale <input type="checkbox"/>
<b>Décrivez en quelques lignes le projet ou l'action</b> <i>(Dates, Période, Lieu, Durée, Partenaires, etc...)</i> :

### Budget

Dépenses	Montants	Recettes	Montants
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
	€		€
<b>Total Dépenses</b>	€	<b>Total Recettes</b>	€

Le dynamisme de la vie associative est une des richesses de la vie locale et contribue au développement éducatif, culturel et sportif des habitants.

Dans le cadre de la commission développement culturel et soutien aux associations, une des orientations de la politique sportive de la Communauté de Communes Sud Sarthe est d'accompagner les associations en les aidant dans la réalisation de leurs projets et en soutenant leurs actions.

Elle peut donc à ce titre, accorder des subventions à des associations dont les objectifs sont reconnus d'intérêt général et en cohérence avec les orientations du Projet Communautaire.

## ARTICLE 1 : DISPOSITIONS GENERALES

Le présent document vise à régler l'attribution des subventions : conditions générales, critères d'attribution, dossier de demande, délai à respecter....

**La subvention est facultative, précaire et conditionnelle.**

**Elle est soumise à la libre appréciation de la Commission développement culturel et soutien aux associations, du Bureau et du Conseil Communautaire de la CC Sud Sarthe.**

Pour terminer, l'association subventionnée doit répondre aux critères d'éligibilité définis par la collectivité.

## ARTICLE 2 : LES ASSOCIATIONS ELIGIBLES

Seules les instances communautaires peuvent décider de l'éligibilité ou non d'une association.

Pour être éligible, l'association doit :

- Etre une association dite loi 1901.
- Avoir son siège sur le territoire Communauté de Communes Sud Sarthe.
- Exercer une part importante de son activité sur le territoire Sud Sarthe.
- Avoir des activités conformes à la politique globale et à la politique sportive de la Communauté de Communes Sud Sarthe.
- Avoir présenté une demande conformément aux dispositions.

## ARTICLE 3 : LES CRITERES DE SUBVENTIONNEMENT

Les bases de subventionnement s'articulent autour de la Politique Sportive communautaire Sud Sarthe et reposent sur des critères (cf tableau).

La subvention est une aide financière de la CC Sud Sarthe à l'exercice des activités de l'association.

Le montant de la subvention est variable. Celui-ci est calculé à l'aide de critères d'attribution qui déterminent un nombre de points.

La valeur du point sera revue chaque année par la Commission développement culturel et soutien aux associations puis validée et votée en Bureau Communautaire et Conseil Communautaire. Un montant minimum d'attribution est fixé à 200€ et un plafond maximum à 1200€.

Accueil des Jeunes <u>-18 ans</u>
Qualification de l'Encadrement
Développement du Sport de Compétition <u>-18 ans</u>
Réalisation de Formation(s) dans l'année
Affiliation
Participation à la vie sportive de la CC Sud Sarthe (SOP – ALSH...)
Organisation de Projet « Sport Santé »
Organisation de Projets Sportifs ou Manifestations Sportives
Organisation d'un évènement pour l'anniversaire de l'association

## ARTICLE 4 : LES MESURES D'INFORMATION

Les Mairies seront le relais pour l'envoi de ce règlement d'attribution accompagné du formulaire de demande.

## ARTICLE 5 : LE DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTIONS

### 1) Le retrait du dossier :

Le « Dossier de demande de subvention » sera :

- Disponible en mairie (*version numérique*)
- Téléchargeable sur le site internet de la CC Sud Sarthe [www.comcomsudsarthe.fr](http://www.comcomsudsarthe.fr)
- Disponible au Pôle du Lude (accueil) : Pôle intercommunal - Allée de l'ancienne gare 72800 Le Lude.
- Disponible au Siège Social de la Communauté de Communes : Pôle intercommunal - 5 rue des écoles 72800 Aubigné-Racan.

### 2) Le dépôt du dossier :

Par courrier :

- à la Communauté de Communes Sud Sarthe – à l'intention de Mr Nicolas BONNET - 5 rue des écoles 72800 Aubigné-Racan

A déposer directement :

**Avant le Lundi 09 Janvier 2023**

- au Siège Social de la Communauté de Communes, 5 rue des écoles 72800 Aubigné-Racan.
- A l'accueil- Pôle intercommunal - Allée de l'ancienne gare 72800 Le Lude.

Le dépôt nécessite la présentation d'un dossier complet comportant les pièces suivantes :

- Le Formulaire de demande de subvention
- La ou les Fiche(s) « Projets & Actions »
- Le Récépissé de déclaration en Préfecture de l'association (*si 1<sup>ère</sup> demande à la CC Sud Sarthe*)
- Les Statuts de l'Association (*si 1<sup>ère</sup> demande à la CC Sud Sarthe ou changement*)
- Le Procès-verbal de la dernière Assemblée Générale
- Le Budget Prévisionnel ET le Réalisé de l'année antérieure
- Un RIB pour procéder au virement bancaire (*si 1<sup>ère</sup> demande à la CC Sud Sarthe*)
- Copie(s) du ou des diplômes
- Copies des attestations de formation
- Listing des adhérents

Un bilan des actions pourra être demandé au cours de l'année.

**Tout dossier incomplet (*documents administratifs manquants*) ne pourra pas être traité.**

**Toute pièce justificative manquante fera l'objet d'une absence d'attribution de points sur le critère.**

## ARTICLE 6 : LES DECISIONS D'ATTRIBUTION

Tout dossier complet de demande de subvention sera examiné et soumis pour avis à la Commission Développement Culturel et Soutien aux Associations.

Il est enfin présenté à la décision du Bureau Communautaire pour validation des montants proposés.

L'association sera avisée par courrier de la suite qui aura été donnée à sa demande, après décision du Conseil.

En cas de réponse négative, le courrier précisera le ou les motif(s) du refus.

Les décisions d'attribution feront l'objet d'une délibération.

La Commission se réserve, après calcul des points, le droit de réajuster le nombre de points obtenus en fonction du dossier présenté par l'association (éléments renseignés, pièces justificatives, budget...)

## ARTICLE 7 : VERSEMENT DE LA SUBVENTION

Le service comptabilité de la CC Sud Sarthe procédera au versement de la subvention par virement sur compte bancaire.

## ARTICLE 8 : MODIFICATION DU REGLEMENT

Règlement adopté par le Bureau Communautaire de la CC Sud Sarthe .

Disponible sur le site internet : [www.comcomsudsarthe.fr](http://www.comcomsudsarthe.fr)

La Communauté de Communes se réserve la possibilité de modifier à tout moment, par délibération, les modalités du présent règlement.